



## N°129 - Les plus pauvres, voix de l'homme

**Type de document : Article**

[Version imprimable](#)

Ellen Mouravieff-Apostol

### **Le travail social, au risque des droits de l'homme**

#### **Résumé**

Dans l'ensemble de ses actions, la Fédération Internationale des Assistants Sociaux agit au niveau national et international pour qu'aucun être, aucune famille, aucun peuple ne soit exclu de la communauté humaine. Elle réaffirme ici son combat commun avec ATD Quart Monde dans le sens du respect des populations les plus pauvres.

#### **Table des matières**

[Le service social, profession des droits de l'homme](#)

[La FIAS et le Mouvement ATD Quart Monde](#)

La Fédération Internationale des Assistants Sociaux célèbre le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée et adoptée par les Nations Unies, organisation à laquelle la Fédération est liée par son statut consultatif d'OING obtenu en 1957.

Pour une organisation internationale comme le F.I.A.S, la démarche auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies pour l'obtention du statut consultatif était naturelle, voire nécessaire, pour la réalisation de ses buts. Il s'agissait de maintenir présent l'élément social de tout programme afin qu'il ne soit pas noyé par des considérations d'ordre économique. Et encore, de veiller à ce que les intérêts des clients des assistants sociaux soient protégés. Cela présuppose le respect des droits fondamentaux de tous, et spécialement ceux des

personnes défavorisées qui forment le gros de la clientèle des professionnels du service social.

### [Le service social, profession des droits de l'homme](#)

Dès ses débuts, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la profession du service social a été inextricablement liée aux principes des droits de l'homme. Le respect de toute personne a toujours été à la base du travail social. La profession ne s'est jamais éloignée de cette ligne, et actuellement s'efforce d'intégrer l'enseignement des droits de l'homme, y compris la connaissance des accords internationaux en la matière, dans la formation des travailleurs sociaux. La FIAS et l'Association Internationale des Écoles de Service Social collaborent à ce sujet avec la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

L'un des premiers soucis de la FIAS a été de se doter d'un code international de déontologie. Ce code, adopté en 1976, sera probablement remplacé par une déclaration des principes déontologiques du service social qui s'engage clairement à travailler pour « libérer les individus et les groupes d'individus de conditions de vie répressives et défavorisées. Le travail social doit préconiser l'égalité, la solidarité et l'unité entre les êtres humains ».

Ainsi : « l'assistant social a pour obligation primaire de révéler les structures et systèmes comportant disparité, injustice sociale et répression (politique / sociale) et d'œuvrer pour obtenir ou recommander la modification et, lorsque cela est nécessaire, l'abolition de ces structures et systèmes ».

La déclaration comporte également des directives pour la résolution des conflits entre les usagers et des services sociaux et la société, et entre des groupes d'usagers et un système ou une institution. La résolution est considérée comme étant invariablement subordonnée à des valeurs intrinsèques qui ne sont pas à confondre avec des motivations individuelles ou ponctuelles. Il est demandé à l'assistant social d'« analyser le contexte éthique, moral et politique de l'action (dans le cadre de la pratique du travail social), c'est-à-dire de procéder à une analyse des valeurs et des forces qui constituent les conditions de l'encadrement de l'action ».

Les associations membres de la FIAS sont encore encouragées à promouvoir la discussion, l'enseignement et la recherche en matière d'éthique.

La FIAS agit par ailleurs pour la défense des assistants sociaux menacés, persécutés, emprisonnés ou parfois torturés à cause de l'expression de leurs convictions ou, simplement, de l'exercice consciencieux de leur profession. Pour ce faire, la Fédération s'est associée aux activités d'Amnesty International et a établi sa propre commission des droits de l'homme à l'occasion de son Assemblée Générale de 1988. La commission aura un champ d'action élargi. Elle est prête à collaborer avec d'autres ONG. La Fédération recommande, en outre, à tous ses membres de mettre en place au niveau national leur propre commission des droits de l'homme.

### [La FIAS et le Mouvement ATD Quart Monde](#)

La FIAS a vu dans le Mouvement une expression pratique des principes énoncés dans la déclaration, et a rejoint sans hésitation le groupe Quart Monde lors des travaux de préparation de l'Année internationale de l'Enfant. Elle est restée fidèle au groupe depuis dix ans par solidarité envers les plus pauvres des pauvres et par respect pour les bénévoles qui restent à leurs côtés et ont acquis leur confiance.

Plusieurs leçons sont à tirer de ces dix années d'existence du Groupe OING, mais je me bornerai ici à n'en citer que trois.

Tout d'abord, celle liée à l'existence du Groupe qui est due, avant tout, à l'effort soutenu du fondateur et de quelques volontaires du Mouvement ATD Quart Monde. Car, aussi juste que soit la cause qui unit des organisations, un effort conjoint et continu requiert un ou plusieurs animateurs et, surtout, une source puissante d'inspiration. Nous sommes redevables au Père Joseph et aux représentantes du Mouvement auprès des organismes internationaux de Genève, d'avoir inspiré et intéressé un nombre grandissant de personnes et d'organisations tout au long des dix dernières années.

Ensuite, le système utilisé pour la préparation des diverses manifestations et réunions qui a suscité mon admiration, mais qui pourrait encore être perfectionné. Ne jamais mettre les partenaires devant un projet tout prêt, tout fait. Réfléchir ensemble, participer aux préparatifs, engager sa responsabilité pour la réalisation d'un projet, y a-t-il un gage plus sûr, non seulement pour la réussite de ce que l'on entreprend, mais également pour créer la solidarité indispensable à tout effort véritablement communautaire ?

Des occasions plus fréquentes pour des rencontres avec des bénévoles du Mouvement et des familles dont ils s'occupent pourraient s'avérer très importantes. Les meilleurs des rapports, les expositions et les conférences peuvent difficilement se substituer au vécu. Pour ma part, je n'oublierai jamais les quelques heures que j'ai pu vivre avec un couple du Quart Monde hébergé chez moi pour la nuit. Le courant est passé et le contact direct, libre de tout rapport professionnel, m'a permis enfin de sentir au plus profond de moi-même ce que mon intellect avait saisi depuis longtemps : l'importance d'un Mouvement pour la dignité et la solidarité humaines.

En troisième lieu, le groupe OING Quart Monde, par son travail et la constance de son message, nous rappelle que les familles et les personnes défavorisées ne bénéficient pas suffisamment des mesures de lutte contre la misère prises sur le plan gouvernemental et privé. Les membres du groupe ont des buts et des programmes divers et leur cible prioritaire n'est pas forcément l'aide aux plus pauvres des pauvres. La FIAS elle-même est une organisation professionnelle. Ses membres individuels sont journalièrement en contact avec les pauvres, mais même eux sont parfois perçus comme appartenant à l'autre côté de la barrière. Personne ne lutte assez pour que la misère disparaisse. Ni les gouvernements, ni les ONG, ni moi, ni les autres. La misère progresse, elle suce, elle noie, elle annihile. Des efforts concertés à tous les niveaux sont nécessaires pour la mâter. Les ONG ne peuvent pas tout faire, elles n'en ont ni les moyens ni même les compétences. Mais tous ont la possibilité, voire le devoir, d'apporter leur collaboration en tant qu'organisations de bonne volonté. Le groupe OING Quart Monde nous offre cette chance.

Ainsi, la complémentarité d'organisations internationales augmente leur champ d'action et renforce leurs propositions à l'intérieur d'organismes internationaux comme les Nations Unies où elles souhaitent faire passer un message. Ce message parle des droits tels qu'ils ont été énoncés dans la déclaration universelle. Il met en garde contre des exclusions, non seulement injustes, mais dangereuses. Il rappelle qu'une paix véritable passe par la solidarité non seulement énoncée dans des accords, mais vécues à tous les niveaux, dans la tolérance et le respect de tout être et des diversités d'un monde qu'il faut reconstruire jour après jour.

**Pour citer cet article :**

Ellen Mouravieff-Apostol. «Le travail social, au risque des droits de l'homme». *Revue Quart Monde*, N°129 - Les plus pauvres, voix de l'homme Année 1988 *Revue Quart Monde* document.php?id=4030

**Quelques mots à propos de : [Ellen Mouravieff-Apostol](#)**

Née au Brésil où elle a été responsable pendant quatorze ans du service pour les réfugiés du Conseil Œcuménique des Églises, Ellen Mouravieff-Apostol est depuis 1976 Secrétaire Générale Adjointe de la Fédération Internationale des Assistants Sociaux.